



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Agressions de professionnels de santé : « Ce sujet n'est plus un tabou »



L'URPS médecins libéraux a présenté son Atlas des agressions de médecins en 2024, jeudi. Si elle n'est pas en mesure de fournir un chiffre exhaustif du phénomène, elle cite des exemples et les motifs avancés par les agresseurs. Elle travaille également à l'organisation d'une caravane de la sécurité à destination de ses confrères de l'hôpital de Cayenne, durant ces grandes vacances. Pour sa part, l'ARS dispose toujours de boutons « Police connectée » à destination des professionnels de santé de Cayenne.

Un médecin de Saint-Laurent menacé par téléphone par un employeur contestant l'arrêt de travail de son salarié. La collaboratrice d'un médecin de ville injuriée, menacée et harcelée à cause d'un rendez-vous jugé trop lointain. L'accompagnant d'un patient qui injurie, menace et lance des propos racistes à un médecin de l'hôpital de Cayenne. Des menaces par arme à feu sur une gériatre de la clinique Saint-Adrien ([lire la Lettre pro du 7 juin 2024](#)). Ou encore un patient qui occasionne la fracture d'un doigt d'un médecin à Matoury, estimant sa prise en charge trop lente ([lire les Lettre pro des 25 et 29 octobre 2024](#)). Et dans toutes les têtes, le meurtre d'Hélène Tarcy-Cétout, pharmacienne à Saint-Laurent-du-Maroni, le 8 avril 2024.

En présentant son Atlas des agressions de médecins 2024, l'URPS médecins libéraux de Guyane avait d'innombrables exemples à décrire. Leur nombre précis n'est d'ailleurs pas connu. Lors d'une rencontre avec des professionnels de santé, fin juin, le colonel Thierry Crampé, numéro 2

de la gendarmerie de Guyane, avait évoqué « un vrai chiffre noir des agressions (sur les professionnels de santé), parce que par pudeur, manque de temps, vous ne portez pas plainte ».

« Il y a encore une sous-déclaration des agressions et des incivilités sévères », confirme le Dr Jacques Breton, président de l'URPS médecins libéraux. C'est la raison pour laquelle il milite, avec ses confrères, pour la création d'un observatoire régional des violences contre les professionnels de santé. « Cet observatoire, avec un coordinateur salarié, aurait plusieurs objectifs, liste le Dr Jawad Bensalah, référent sécurité de l'URPS médecins libéraux :

- Gérer la sécurité des professionnels médicaux et paramédicaux, salariés et libéraux, sur tout le territoire ;
- Travailler sur des actions de prévention ;
- Accompagner les victimes ;
- Centraliser toutes les statistiques, alimenter les observatoires nationaux et partager les données avec l'ARS et les hôpitaux. »

### Vidéosurveillance : « L'URPS demandera des engagements »

Le Dr Breton se réjouit toutefois que « les comportements des médecins aient évolué lors des agressions en Guyane. L'isolement des professionnels agressés est de plus en plus rare. Ce sujet n'est plus un tabou, tant pour la population que pour tous les responsables politiques et administratifs de la santé dans notre région. » A titre d'exemple, l'URPS cite

- La campagne de sensibilisation du grand public, qui s'est affichée l'an dernier, « une de nos demandes, concrétisée par l'ARS » ;
- L'actualisation du formulaire de signalement ;
- Les formations sécurité organisées pour les professionnels de santé ([lire la Lettre pro du 17 juin](#)) ;
- La mise en place du dispositif « Police connectée » (lire ci-dessous), cité en exemple dans [le Pacte de lutte contre les déserts médicaux du gouvernement](#).

Car l'insécurité dont sont victimes les professionnels de santé impacte l'attractivité du territoire. « Il y a dix ans, qui aurait imaginé que Kourou manque de médecins ? », se demande le Dr Breton. A l'approche des élections municipales de 2026, il annonce que l'URPS exigera des engagements des candidats à installer la vidéosurveillance dans leur commune. « Nous demanderons de ne pas voter pour ceux qui ne le font pas, parce qu'il y en a assez », menace-t-il. Le président de l'URPS souhaite également s'entretenir avec les magistrats, au sujet des peines prononcées contre les auteurs d'agression contre les professionnels de santé.

### Les grandes vacances, « une période compliquée »

L'URPS projette également de lancer, durant les grandes vacances, une caravane de la sécurité auprès du personnel de l'hôpital de Cayenne, sur le modèle de celle organisée il y a deux ans à destination des médecins libéraux ([lire la Lettre pro du 10 mars 2023](#)). « L'insécurité touche tout le monde : les professionnels de santé libéraux comme les salariés du secteur public, insiste le Dr Bensalah. L'hôpital de Cayenne est le principal établissement du CHU, le plus grand établissement de santé en Guyane. Il assure un service public H24. Je pense en particulier :

- aux urgences qui fonctionnent H24 ;
- à la Pass qui réalise une politique d'aller-vers, en se rendant dans les quartiers informels et les squats ;
- et à l'équipe mobile psychiatrie précarité, du fait de la population qu'elle prend en charge, parfois en rupture de traitement. »

« Durant les grandes vacances, de nombreux professionnels de santé sont en congés, poursuit-il. Ces services fonctionnent en effectifs restreints, mais les pathologies ne prennent pas de congés. Ils sont à flux tendu et c'est un terreau pour les agressions, notamment par les accompagnants de malades qui ne comprennent pas que c'est une période compliquée. Les objectifs de cette caravane seraient de :

- Accompagner l'ARS dans la distribution de boutons antipanique ;
- Équiper ces services d'affiches de prévention dans les salles d'attente ;
- Leur communiquer les coordonnées des forces de l'ordre ;
- Sensibiliser la population guyanaise sur le fait qu'en période à flux tendu, les agressions vont encore empirer la situation. »

### Christophe Bouriat : « On ne s'en sortira que tous ensemble »

Invité à la présentation de l'Atlas, Christophe Bouriat a confirmé que « la sécurité est une préoccupation pour le CHU, sur les trois sites. A Saint-Laurent-du-Maroni, c'est une problématique de tous les jours. Du personnel de sécurité y travaille, du personnel armé. A Cayenne, la pression commence à augmenter : agressions verbales, menaces, qui se propagent à tous les services.

Récemment, en infectiologie, une arme a été retrouvée chez un patient (...) A l'avenir, notre sécurité, c'est quelque chose dans lequel il faudra investir. On ne s'en sortira que tous ensemble. » Ce « tous ensemble » doit inclure les usagers, estime Marie-France Ambouille, présidente de France assos santé, également présente à la présentation de l'Atlas des agressions : « La population doit prendre conscience que si le professionnel n'est pas en sécurité, il y a des conséquences sur les usagers, que nous représentons. »

## A Cayenne, des boutons « Police connectée » disponibles pour les professionnels de santé



L'Agence régionale de santé a acheté 100 boutons d'alerte « Police connectée » à destination des professionnels de santé de Cayenne. Ils s'ajoutent aux 52 déjà distribués dans le cadre de l'expérimentation lancée en début d'année ([lire la Lettre pro du 10 janvier](#)).

L'ARS se chargera de les distribuer aux professionnels de santé intéressés. Pour être ensuite inclus dans le dispositif, ils devront signer une convention avec la Police nationale.

Le dispositif « Police connectée » se distingue par deux innovations :

- L'alerte est transmise directement à l'état-major de la police nationale ;
- Le bouton est doté d'un système de géolocalisation.

Les professionnels de santé de Cayenne intéressés sont invités à se rapprocher d'[Audrey Andrieu](#).

## EN BREF

### ♦ Vers un possible transfert des autorisations de néphrologie – dialyse au CHU



Les autorisations d'activité de néphrologie – dialyse du CHC, du CHK et du Chog pourraient être transférées au GCS porteur du CHU de Guyane. Les conseils de surveillance des trois établissements historiques ont donné un avis favorable, ces quinze derniers jours. La décision revient désormais au directeur général de l'ARS.

Au 1er janvier, environ les trois quarts des autorisations d'activité et d'équipements matériels lourds des trois hôpitaux publics avaient été transférés à la structure préfiguratrice du CHU. Les autres autorisations sont restées rattachées aux établissements historiques. Avaient été transférées les activités ayant une organisation à l'échelle du territoire et menant des activités de recherche et d'enseignement, ce qui est désormais le cas de la néphrologie – dialyse.

### ♦ Baisse de 10 % des naissances au Chog



Avec 3 010 naissances en 2024, la maternité du Chog a enregistré une baisse de 10 %, l'an dernier, comme le révèle le rapport d'activité de l'établissement, présenté lors du dernier conseil de surveillance. Cette tendance se confirme au premier semestre 2025, selon Ninon Gautier, sa directrice. Elle a également été constatée à la maternité de Cayenne, comme le signalait Marie-Noëlla Capé, coordinatrice sage-femme, dans la [Lettre pro du 24 décembre](#).

Le rapport d'activité 2024 du Chog cite d'autres chiffres :

- 40 954 passages aux urgences, soit 112 par jour, en baisse de 6 % ;
- 103 323 consultations externes, soit 283 par jour, également en baisse de 6 % ;
- 31 470 séjours, soit un taux d'occupation de 95 %, stable ;
- 2 862 interventions au bloc opératoire, soit près de 8 par jour, stable ;
- 335 demandes d'examen de biologie par jour.

### ♦ Derniers jours pour s'inscrire au DU de pédiatrie tropicale

Ce DU est ouvert aux :

- Personnels non médicaux (IDE, puéricultrices) ;
- Sages-femmes ;
- Et tout autre personnel après accord du responsable pédagogique de l'enseignement.

Il abordera les aspects diagnostiques et thérapeutiques des grands syndromes et pathologies fréquemment rencontrés en milieu tropical. Le type d'enseignement d'abord, pratique, ainsi que la présentation sous forme d'arborisation décisionnelle, seront privilégiés tant que possible.

#### ♦ Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : faites connaître vos actions



La 29e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (Seeph) se déroulera du 17 au 23 novembre. Elle aura pour thème « Handicaps et emploi : égalité pour toutes et tous ! » Pendant cette semaine, « l'objectif sera de favoriser les rencontres entre entreprises, représentants politiques, associations, citoyens et bien sûr les personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi. La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées est l'occasion idéale pour réfléchir ensemble aux dispositifs existants qui facilitent l'insertion professionnelle », explique Aurélie Charton, coordinatrice du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith).

Le Prith invite tous les acteurs prévoyant d'organiser une action avant, pendant ou même peu après la Seeph à l'en informer, afin de rassembler toutes les initiatives dans un calendrier partagé, à destination de l'ensemble des acteurs du territoire. Pour ce faire, il suffit de remplir le [formulaire en ligne](#).

#### ♦ Guichet unique de la rue à Mont-Lucas



Le Guichet unique de la rue (GUR) s'installe dans le quartier de Mont-Lucas, à Cayenne, jeudi. Financé par l'Agence régionale de santé en Guyane (ARS), l'Etat, le Sidaction et la politique de la ville, le GUR, piloté par l'Association guyanaise de réduction des risques (Agrrr) réunit, dans un même quartier de l'Île-de-Cayenne, différents acteurs pour proposer une aide administrative et sociale aux personnes précaires.

Jeudi, une collation sera offerte à partir de 9 heures, avant plusieurs interventions, jusqu'à 13h30 :

- Distribution de repas, de vêtements et de kits d'hygiène ;
- Espace soins du corps ;
- Aide aux démarches administratives et information sur le droit d'asile et au séjour ;
- Accompagnement et orientation médico-sociaux ;
- Dépistage des IST et de l'hypertension artérielle ;
- Prévention et sensibilisation en santé sexuelle ;
- Animation musicale.

Parmi les intervenants figurent le CHU – site de Cayenne, le projet de recherche Dépiprec, la Croix-Rouge française, le réseau Kikiwi, l'Adapei, le Planning familial, la Mutualité française, le Refuge, le Samu social...



#### ♦ Webinaire sur le troisième appel à financement du programme Care

L'[arrêté du 3 juillet 2025](#) relatif à un programme de financement destiné à renforcer la sécurité numérique des établissements de santé - Fonction « Stratégie de continuité et de reprise d'activité » a été publié le 16 juillet. Il lance le troisième appel à financement du programme Care. Après les



## Webin- -aire

Programme CaRE  
3ème Appel à Financement

audits techniques et HospiConnect, ce nouveau guichet, doté de 45 millions, est dédié à l'élaboration, la sécurisation et la mise en œuvre des plans de continuité et de reprise d'activité (PCA/PRA) des établissements de santé.

Le domaine « Stratégie de continuité et de reprise d'activité » vise à inciter les établissements de santé à renforcer leur résilience en construisant puis en testant leur stratégie de continuité et de reprise d'activité, en optimisant leur système de sauvegarde et en documentant ses usages. « Lors d'une attaque de type rançongiciel, les attaquants cherchent à chiffrer non seulement les données des établissements sanitaires, mais aussi leurs copies sauvegardées. La reprise d'activité devient alors particulièrement complexe, avec des pertes de données massives et critiques, expliquent l'Agence du numérique en santé et la Délégation du numérique en santé, qui pilotent le programme Care. Un effort particulier doit donc être porté sur la capacité des établissements à se préparer, s'organiser et réagir face à une cyberattaque, notamment en mettant en place des sauvegardes pour toutes les applications critiques. »

Les établissements de santé sont invités à soumettre leur candidature sur la [plateforme dédiée eCare](#), dont le guichet sera ouvert du 2 septembre au 31 octobre.

Un webinaire de présentation du domaine, du calendrier, des prérequis et des modalités de candidature est organisé aujourd'hui, de 9 heures à 10 heures (heures de Guyane). Ce webinaire sera disponible en replay.

[S'inscrire au webinaire.](#)

## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ◆ Déficit public : les annonces concernant la santé



Les dépenses publiques devront être réduites de 43,8 milliards d'euros en 2026, dont 5,5 milliards pour la sphère sociale, a annoncé le Premier ministre mardi dernier. François Bayrou a rappelé que la dette de la France représente aujourd'hui plus de 3 300 milliards d'euros. Il a présenté pour y remédier un plan « Stop à la dette » ainsi qu'un plan « En avant la production ». L'objectif est d'arrêter l'augmentation de la dette publique en quatre ans, a expliqué le

Premier ministre. Celle-ci devrait atteindre 116,2% du produit intérieur brut (PIB) en 2025.

Concernant la sphère sociale, François Bayrou a estimé qu'un effort de 5 milliards reviendrait à diviser par deux la hausse tendancielle des dépenses entre 2025 et 2026. Il compte s'appuyer sur les propositions de l'assurance maladie pour « responsabiliser » les usagers du système de santé.

Les mesures annoncées sont :

- Le doublement du plafond de la franchise sur les médicaments, passant de 50 à 100 euros par an maximum ;
- Une réforme de la prise en charge des affections longue durée pour sortir du remboursement à 100 % des médicaments qui sont sans lien avec les affections déclarées ;
- Le développement de la prévention, notamment par la vaccination ;
- La mise au point définitive et tenue obligatoire du dossier médical partagé ;
- Une plus grande efficacité demandée à l'hôpital, notamment dans les achats, grâce à l'ambulatoire ainsi que dans les soins de ville ;
- La réutilisation, après vérification, des dispositifs médicaux et médicalisés (fauteuils roulants, cannes...);
- La lutte contre la hausse des arrêts maladie :
  - Dès 2026, reprise du travail sans obligation de visite médicale et pour les arrêts supérieurs à un mois, avis de son médecin ou de son spécialiste et non plus d'un médecin du travail ;
  - Après négociation des partenaires sociaux, une réforme structurelle visant à responsabiliser les entreprises sur la prévention et les salariés contre les arrêts abusifs en intégrant la réforme des indemnités journalières.

## Offres d'emploi

◆ Le groupe SOS Solidarités recherche un **infirmier en santé mentale** pour son Csapa de Roura (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)



♦ Le réseau Kikiwi recrute un **médiateur en santé** (CDD de douze mois, temps plein, poste basé à Rémire-Montjoly, à pourvoir à compter du 1er août). [Consulter l'offre et candidater.](#)

♦ Le CHU - site de Saint-Laurent-du-Maroni recrute un **cadre de santé** pour le bloc opératoire (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Aujourd'hui

► **Afterwork RSE** « Prévenir les risques liés à la santé environnementale », organisé par la ligue Guyane de la Fédération française de sport d'entreprise et l'ARS, à 17 heures au CIJE (65 bis, rue des Peuples autochtones), à Cayenne. [S'inscrire](#).

### Jeudi 24 juillet

► **Remise des diplômes** aux étudiants auxiliaires de puériculture et aides-soignants de l'IFS de Guyane, à 18 heures à l'Isipa.

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur l'infection urinaire, par le Dr Alessia Melzani (Craig, CHC), avec la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

► **Conférence ménopause**, organisé par la Quinzaine obstétricale, avec le Dr Gelly Akouala, le Dr Anne-Christèle Dzierzek, Vanessa Izéros, Axelle Jules, le Dr Nadia Thomas, Gwendoline Varane et le Dr Paul Zéphirin, à 17h30 à la mairie de Rémire-Montjoly. [S'inscrire.](#)

► **Guichet unique de la rue**, de 9 heures à 13h30 au quartier Mont-Lucas, à Cayenne, avec l'association Agrrr.

### Mercredi 30 juillet

► **Groupe de parole LGBT**, de 14h30 à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne.

### Mercredi 6 août

► **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

### Lundi 18 août

► **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur les infections pulmonaires, avec le Dr Simon Pavin (CHU – site de Cayenne), avec la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

### Mardi 9 septembre

► **Comité de pilotage** de la Pass de ville et discussion autour de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS, à 10 heures. [S'inscrire.](#)

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

## Le message du jour

### ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

**VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !**

*Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.*



**Consultez tous les numéros de La lettre Pro**

**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)